

façon indiscutable les salaires déconcertants qui ne permettent pas d'assurer même un niveau de vie convenable dans ce pays, encore moins le confort régulier; et tant que le travailleur ne gagnera pas un salaire propre à lui assurer une existence convenable, on ne devra pas lui imposer une contribution pour le temps qu'il chômera. Voici une des raisons que j'ai de parler ainsi. Les témoignages soumis à cette Chambre dans le passé, lesquels sont encore aux dossiers, les témoignages recueillis il y a quelques années par le comité des relations industrielles au sujet du niveau de vie de même que les résultats d'enquêtes poursuivies par des conseils de service social et d'autres organismes de ce continent ont démontré de façon absolue la grave répercussion sur la santé et le caractère des citoyens du pays lorsqu'ils sont astreints à ces conditions on ne peut plus pitoyables, faute de revenu.

Le bureau du travail, suivant l'exemple de Paul Douglas, un sociologue des Etats-Unis, entreprit il y a quelques années, pour le compte du comité des relations industrielles, la préparation, à l'usage de ce comité et des membres de cette Chambre, de ce que l'on appelait des budgets appropriés au niveau de la vie, budgets qu'ils établissaient d'après les divers genres de vie. D'après le bureau du travail, le niveau minimum de subsistance exige \$1,077 par année. Je ferai observer que ce n'est pas là le budget du niveau minimum d'existence de 1926 ou 1930, mais le niveau minimum calculé jusqu'en décembre 1934. En décembre 1934, le montant requis pour assurer la santé et vivre convenablement était de \$1,339 et pour vivre dans le confort, la somme était de \$1,870. On observera que ce n'est que pour le budget destiné à assurer le confort que l'on tient compte des soins du médecin ou du dentiste, et au budget requis pour la santé et une vie convenable ainsi que dans le budget assurant le confort, on prévoit, si peu que ce soit, de quoi se procurer des choses indispensables telles que du savon et, dirons-nous, un journal quotidien, une revue ou autre chose analogue de temps à autre. En d'autres termes, le niveau moyen de la vie au Canada est de beaucoup inférieur au niveau minimum de subsistance établi, lequel ne permet pas à la moyenne des salariés du pays de se procurer ces choses dont j'ai parlé.

Selon moi, c'est une situation révoltante car elle doit amener inévitablement un mauvais état de santé. La Grande-Bretagne a eu en vigueur durant nombre d'années une loi d'assurance-chômage et, cependant, on s'est aperçu que les prestations de cette loi sont si basses, le mode général de vie si misérable, que la santé générale du pays en souffre. Le docteur

[M. Garland (Bow-River).]

Kenneth Fraser, médecin de l'école de Cumberland, a déclaré dans son rapport de 1932 qu'un grand nombre d'enfants de la Grande-Bretagne n'étaient pas convenablement nourris. On peut dire la même chose du Canada, car tous les honorables députés savent, comme nous l'avons appris au cours de l'enquête tenue il y a quelques années, que le revenu du salarié est peu élevé, surtout parmi les femmes, qui sont portées à économiser les aliments pour faire servir leur petit salaire à s'acheter des vêtements afin de paraître convenablement vêtues. Le résultat du chômage et du niveau inférieur de la vie ont donné lieu récemment dans le monde médical à la découverte de ce que l'on appelle le *depression shock*, expression copiée sur cette autre connue dans tout l'univers après 1915: *shell shock*. Mais les effets de ces modes de vie ne sont pas que physiques. Il ne s'agit pas seulement d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent; il faut aussi songer aux conséquences mentales et morales, alors qu'il y a les humiliations et les désappointements inévitables. Ces conditions mentales sont aussi réelles que si vous n'aviez rien sur votre table ou si vous n'étiez pas suffisamment vêtu. On n'a plus confiance en soi-même, on ne se croit plus utile et la situation devient désespérée pour le peuple.

Je sais que les honorables députés, ou quelques-uns d'entre eux, peuvent prétendre qu'une assurance-chômage non obligatoire tendrait à ce manque de confiance en soi-même dont je viens de parler. Ce n'est pas toujours vrai. Si vous pouvez procurer aux citoyens du pays un élément de sécurité conforme à la richesse et à la capacité de production du pays, je suis convaincu alors que les citoyens se feront une meilleure conception de la vie et qu'ils désireront davantage les biens intellectuels qu'ils ne peuvent acquérir que par un effort personnel. Le comité doit donc reconnaître que la tendance moderne du régime popularisé par le premier ministre sous le nom de capitalisme est d'orienter constamment le revenu total des nations, ou toute la valeur des produits manufacturés des pays, vers ceux qui touchent leurs revenus sous forme de dividendes, de primes, de profits, et le reste.

J'ai ici la dernière revue mensuelle de l'*American Federation of Labor*. Dans un récent état que cette association vient de publier, nous voyons que la part du salarié pour chaque dollar créé par la fabrication n'a cessé de diminuer. En 1849, le salarié touchait 50 p. 100 de la valeur créée dans la fabrication, l'autre classe recevant 49 p. 100. En 1919, le salarié recevait 42 p. 100, et les autres, 58 p. 100; en 1933, le salarié touchait 36 p. 100, et les autres, 64 p. 100. Par conséquent, la